

ÉDUCATION & CULTURE SAINTE-THÉRÈSE

Non scholae, sed vitae discimus | Nous n'apprenons pas pour l'école, mais pour la vie

Ozoir-la-Ferrière, le 31 mai 2024

CIRCULAIRE N° 2023-24-121

Aux Parents et élèves de 6° - futurs 5°

Chers parents, Chers élèves,

L'année de 6^{ème} arrive bientôt à son terme pour votre enfant et comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises aux élèves, ils ont la possibilité de choisir une ou deux options pour l'année de 5^{ème}. Nous attirons votre attention sur le fait que certaines options engagent votre enfant sur 3 ans et sur la nécessité de ne pas oublier que chaque élève de 5^{ème} aura la LV2 comme matière en plus à travailler avec 2,5 heures par semaine (ce ne sera plus une initiation comme en 6^{ème}).

Options proposées

Groupe 1

Latin : L'option latin **engage l'élève sur 3 ans** (1h hebdomadaire en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et 3^{ème}). Elle apparaît sur le bulletin trimestriel et compte dans la moyenne. L'équipe pédagogique émet un avis sur la demande d'option mais le choix revient à la famille.

Chinois : L'option chinois **engage l'élève sur 3 ans** (1h hebdomadaire en 5^{ème} et en 4^{ème}, 2h en 3^{ème}). Elle apparaît sur le bulletin trimestriel et compte dans la moyenne. L'équipe pédagogique émet une décision sur l'acceptation ou non de la demande d'option, en fonction du nombre de places disponibles et de la capacité de l'élève à assumer l'option.

Groupe 2

Interlangues : L'option interlangues **engage l'élève sur l'année de 5^{ème}**. Il s'agit de 2h, 1 en espagnol, 1 en anglais, sur des projets autour d'étude d'œuvres (voir la Newsletter du 3 mai). Une appréciation apparaît sur le bulletin trimestriel et seules les notes améliorant la moyenne de l'élève seront intégrées aux moyennes d'anglais et d'espagnol. L'équipe pédagogique émet une décision sur l'acceptation ou non de la demande d'option, en fonction du nombre de places disponibles et de la capacité de l'élève à assumer l'option.

EMI (Education aux Médias et à l'information) : L'option EMI **engage l'élève sur l'année de 5^{ème}**. Il s'agit d'1 heure d'initiation aux différentes formes d'informations et de médias (voir Newsletter du 17 mai). Une appréciation apparaît sur le bulletin trimestriel avec une évaluation par compétences uniquement. L'équipe pédagogique émet une décision sur l'acceptation ou non de la demande d'option, en fonction du nombre de places disponibles et de la capacité de l'élève à assumer l'option.

Il est possible de choisir deux options si elles n'appartiennent pas au même groupe.
Les avis et décisions seront notifiées sur l'appréciation générale du dernier bulletin trimestriel.

Dans un esprit d'éducation, soyez assurés, chers parents, chers élèves, de notre entier dévouement.



Gilles DUPONT
Chef d'établissement
2nd degré Coordinateur



Julien MARCHAND
Directeur des études
Collège



David RICHARD
Responsable niveau 6^{ème}



Éducation & Culture Sainte-Thérèse - Établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat

📍 **Campus OUEST** (école & niveau 6ème) | 📍 **Campus EST** (collège & lycée)
6 avenue de la Doutré, 77330 Ozoir-la-Ferrière | Avenue Érasme, Rond-point de l'Europe, 77330 Ozoir-la-Ferrière

Contact par téléphone au 01 64 43 10 00 ou par mail à contact@ecst.org
AGEC Sainte-Thérèse - SIRET 784 989 568 00034 - APE 8531 Z - Suivez notre actualité sur [ecst.org](https://www.ecst.org)  